

Règlements du concours

Tirage de bourses de présence – Activités de la rentrée

1. Description du concours

Dans le cadre des activités de la rentrée, chaque centre et campus (incluant la formation à distance) procède à un tirage d'un prix de présence parmi les personnes étudiantes ayant participé à son activité.

Chaque unité (centre, campus ou FAD) remet une bourse d'une valeur de 500 \$.

2. Nature du prix

- La bourse est applicable uniquement aux frais de scolarité pour l'année 2026-2027.
- Un feuillet fiscal sera émis à la fin de l'année.
- Le montant de la bourse n'est pas imposable.

3. Admissibilité

Pour être admissible au tirage, la personne étudiante doit :

- Avoir participé à l'activité de la rentrée de son centre, campus ou de la FAD
- Être inscrite à au moins un cours après la date limite d'abandon avec remboursement (8 septembre 2026).

4. Modalités du tirage

- Chaque centre et campus peut effectuer le tirage à la date de son choix.

- Les personnes étudiantes gagnantes peuvent être informées directement dès que le tirage est effectué.
- La date officielle de diffusion des résultats se fera dans la semaine du 28 septembre.

5. Conditions pour recevoir la bourse

Afin de recevoir la bourse, la personne gagnante doit :

- Inscrire son numéro d'assurance sociale (NAS) dans son dossier académique en ligne
- Être toujours inscrite après la date limite d'abandon avec remboursement de la session d'automne (8 septembre 2026).

6. En cas d'abandon de la session d'automne

Si la personne gagnante abandonne sa session d'automne :

- Elle recevra un coupon de bourse de 500 \$ applicable à une session ultérieure (hiver ou été 2027)
- Pour utiliser ce coupon, elle devra contacter les Services à la communauté étudiante (SCE) au début de la session visée

7. Étudiantes et étudiants sans frais de scolarité

Si une personne gagnante n'a pas de frais de scolarité à payer, elle sera informée des modalités possibles de remboursement.

8. Acceptation des conditions

La participation au tirage implique l'acceptation des présents règlements.

Version étudiante

Participer à une activité de la rentrée, c'est payant ! Tu pourrais gagner une bourse de 500 \$!

Le prix

- 1 bourse de 500 \$ par centre, campus et FAD
- Applicable sur tes frais de scolarité
- Un feuillet fiscal sera émis, mais le montant n'est pas imposable

Pour recevoir ta bourse

Si tu gagnes, tu devras :

- Inscrire ton NAS dans ton dossier académique en ligne
- Être toujours inscrit après la date limite d'abandon avec remboursement (8 septembre 2026)

Bon à savoir

- Si tu abandonnes ta session d'automne, tu recevras un coupon de 500\$ valable pour la session d'hiver ou d'été 2027
- Si tu n'as pas de frais de scolarité, on t'expliquera les options de remboursement
- Un accompagnement est prévu pour certaines situations particulières

Tirage

- Un tirage aura lieu dans chaque centre et campus
- Les gagnants et gagnantes seront contactés directement